



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 14 DECEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le quatorze décembre à 18h le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni, salle Eugène Guillon, en *session ordinaire*, sous la présidence de Monsieur Christian MICHAUD, Maire.

Réf : TS/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29  
Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 17  
Pouvoirs : 6  
Absents : 6

Date de la convocation : 7 décembre  
2021

**PRÉSENTS:** MICHAUD Christian, CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MINEREAU Jean-Romuald, BIOTTEAU Dany, DUFFAULT Tetyana, GOLA Odile, GOHIER Monique, BARREAU Mireille, CROC Bertrand, VERDUZIER Kévin, LECOQ Monique, PIAULET Christine, MASSONNEAU Bruno, SULLI Bruno, ROYER Freddy, POISSON Jean-François.

**REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :**

MUSCAT Yvette représentée par K VERDUZIER  
CHAPUT Sabrina représentée par O GOLA  
DUFFAULT Laurent représenté par T DUFFAULT  
DELPHIN Caroline représentée par C MICHAUD  
BEUGIN Valérie représentée par D BIOTTEAU  
DEBIAIS Viviane représentée par C PIAULET

**ABSENTS :** CHAPUT Clément, DESIRE Thierry, DESIRE Valérie, GABIGNON Christophe, BEUNEL Philippe, ROBIN Nadia.

**Secrétaire de séance :** Kevin VERDUZIER

### DELIBÉRATION N°168

**Rapporteur :** Christian MICHAUD

### OBJET : FERMETURE DE POSTES

Le conseil municipal est informé qu'il convient de procéder à la **fermeture de différents postes** suite à des avancements de grade, à des nominations, à des départs en retraite et à des transformations de postes.

Ces fermetures de postes ont été soumises au **Comité Technique** le 19 mai et le 1<sup>er</sup> juin 2021.

Les postes concernés de la commune sont les suivants :

- **1 poste d'attaché principal à 35h** suite à une mutation le 25/01/2021
- **1 poste d'attaché à 35h** suite à une mutation le 09/11/2020
- **1 poste d'adjoint administratif à 35h** suite à un avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à 35h au 01/02/2021 par ancienneté
- **1 poste d'adjoint administratif à 32h** suite à une nomination au grade rédacteur à 32h (réussite concours) au 1/01/2021
- **1 poste d'agent de maîtrise principal à 35h** suite à un départ retraite au 1/09/2020

- 1 poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à 35h suite à une mutation au 1/09/2020
- 1 poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à 35h suite à un avancement au grade d'adjoint technique principal de 1ère classe à 35h au 1/12/2021 par ancienneté
- 2 postes d'adjoint technique à 35h suite à un avancement au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe à 35h au 1/02/2021 par ancienneté
- 1 poste d'adjoint technique à 34h30 suite à un avancement au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe à 34h30 au 1/02/2021 par ancienneté
- 1 poste d'adjoint technique à 33h suite à un avancement au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe à 33h au 1/02/2021 par ancienneté
- 1 poste d'adjoint technique à 32h suite à un avancement au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe à 32h au 1/02/2021 par ancienneté
- 1 poste d'adjoint technique à 31h suite à un avancement au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe à 31h au 1/02/2021 par ancienneté
- 1 poste d'adjoint technique à 30h30 suite à un avancement au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe à 30h30 au 1/02/2021 par ancienneté
- 1 poste d'adjoint technique à 30h suite à un avancement au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe à 30h au 1/02/2021 par ancienneté
- 1 poste d'adjoint technique à 29h suite à un avancement au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe à 29h au 1/02/2021 par ancienneté
- 1 poste de cadre de santé paramédical de 2ème classe à 35h suite à une mutation au 23/08/2021
- 1 poste d'ATSEM principal de 2ème classe à 35h suite à un avancement au grade ATSEM principal de 1ère classe à 35h au 1/02/2021 par ancienneté
- 2 postes d'agents sociaux à 35h suite à un avancement au grade d'agent social principal de 2ème classe à 35h au 1/02/2021 par ancienneté
- 1 poste d'animateur à 35h suite à une mutation le 1/05/2021
- 1 poste d'animateur principal de 2ème classe à 35h – un agent était promouvable à l'avancement de grade par ancienneté au 14/08/2021 mais il a muté au 1/05/2021
- 1 poste d'adjoint d'animation à 35h suite à un avancement au grade d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à 35h au 1/02/2021 par ancienneté
- 1 poste d'adjoint d'animation à 28h suite à un avancement au grade d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à 28h au 1/02/2021 par ancienneté

----

VU l'avis du Comité technique du 19 mai et du 1<sup>er</sup> juin 2021,  
**Considérant** qu'il convient de fermer les anciens postes,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- décide** de la fermeture des postes ci-dessus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022;
- fixe** la liste des emplois à la commune conformément au tableau joint à la présente;
- charge** M le Maire des démarches nécessaires à cet effet.

VOTE

UNANIMITÉ

Publication en mairie le :  
 Christian MICHAUD, Maire de Naintré, peut certifier,  
 sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet  
 acte,  
 le

